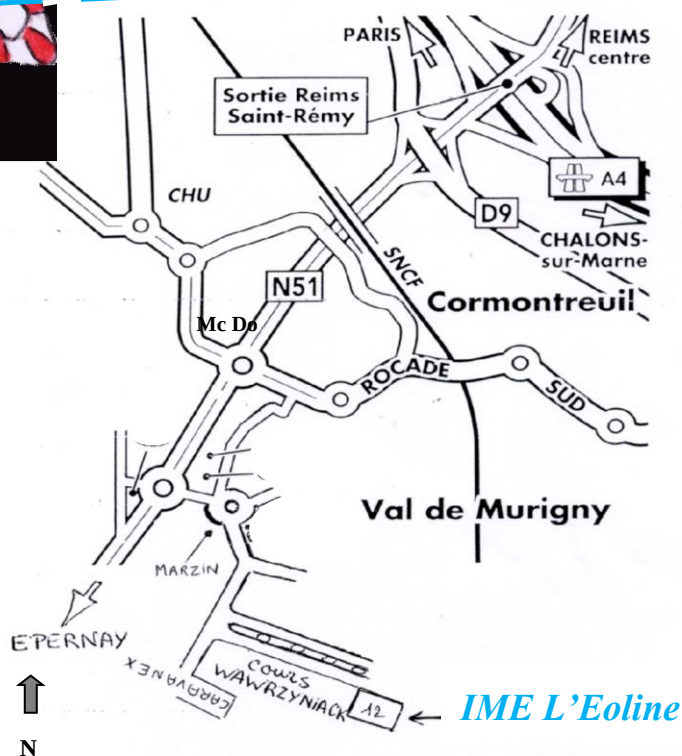




A bientôt au SSAD « Mistral Gagnant »



SSAD Mistral Gagnant

12, cours Marc Wawrzyniak - 51100 Reims.

Tél : 03.26.85.05.40 - 03.26.85.16.47 (internat) - Fax : 03.26.85.92.82

Courriel : secretariat@ime-leoline.fr



Association gestionnaire :

Les Papillons Blancs de la Région de Reims

Siège : 6 rue Gabriel Voisin - 51100 Reims

Tél : 03 26 06 57 05 - Fax : 03 26 06 57 10

Courriel : secretariat@papillonsblancs-reims.org

Site : <http://www.papillonsblancs-reims.org>

LIVRET D'ACCUEIL



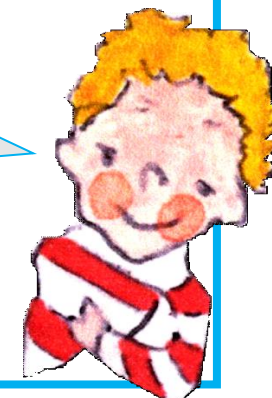
S.S.A.D Mistral Gagnant

S comme *Service*

S comme *Soins*

A comme *Aide*

D comme *Domicile*



Vu par le CVS le :

Validé par le CA le :

Enfants, familles,

Bienvenue dans notre service.

Pour que la visite soit plus agréable, **Léonie**, petit personnage très attachant vous accompagnera dans la découverte du S.S.A.D.

L'équipe du S.S.AD est toujours disponible pour répondre aux questions que vous pourrez vous poser.

La direction et l'ensemble du personnel

Ce livret m'appartient.

Je suis

Je suis né(e) le

*Salut, moi,
c'est
Léonie, et
toi ?*



Et quand on est grand ?

Mes amis et moi sommes âgés de 0 à 20 ans. A notre majorité, nous sommes orientés vers des structures plus adaptées (Maison d'accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé...) selon l'orientation prononcée par la MDPH.

L'amendement CRETON permet, si nécessaire, aux adultes de 20 ans et plus de continuer à bénéficier des services du SSAD dans l'attente d'une place en établissement adapté.



✧ Et après le SSAD....? ✧



✧ Dis... C'est quoi le S.S.A.D Mistral Gagnant ? ✧

Nous pouvons bénéficier des services de soins et d'aide à domicile jusque l'âge de 20 ans, mais s'ils le souhaitent, nos parents peuvent faire une demande d'orientation en IME auprès de la MDPH, afin que nous soyons par la suite accueillis dans l'établissement choisi par nos parents.

Cette orientation a lieu une fois la demande de nos parents acceptée, et à condition bien sûr qu'une place soit libre dans l'établissement d'accueil.



Toute l'équipe se tient à la disposition de nos familles pour les guider lors de cette orientation et les accompagner dans les diverses démarches nécessaires.

Le Service de Soins et d'Aide à Domicile est géré par l'Association Les Papillons Blancs de la Région de Reims.

Nous sommes 15 garçons et filles âgés de 0 à 20 ans, accompagnés plusieurs fois par semaine par une équipe de professionnels qui viennent prendre soin de nous à notre domicile, dans notre école, notre crèche ou notre halte-garderie.

C'est pour nous et notre famille un soutien spécialisé qui nous permet d'être soignés, stimulés, guidés pour évoluer à notre rythme tout en restant dans notre milieu de vie familial.

Grandir pour nous aussi, c'est nous ouvrir au monde, enrichir la gamme de nos émotions, nos sensations, de nos capacités à entrer en relation et en interaction avec notre environnement. Nos parents avec l'équipe de professionnels nous accompagnent et facilitent cette découverte en fonction de nos besoins et de la situation de chacun.

Nos familles participent à la vie du service au travers de différents moments : réunions, bilans...

Fêtes, groupe de parents... Elles échangent avec les professionnels pour avancer ensemble vers un but commun : notre bien-être et notre épanouissement.

*Comme tous les autres enfants
nous avons des droits.*

Nous sommes citoyens à part entière avec des droits qui doivent être respectés. Le projet de service du S.S.A.D. le rappelle à tous ceux qui interviennent à nos côtés.

Comme chacun, nous avons droit :

- ▶ au respect de notre dignité
- ▶ à une prise en charge et à un accompagnement individuels
- ▶ d'être acteur de notre vie selon nos capacités
- ▶ à l'égalité des droits
- ▶ de recevoir les soins dont nous avons besoin

Nous avons besoin d'un adulte pour nous guider : notre représentant légal. Il a accès à tous les documents relatifs à notre prise en charge par le service.



*Comment est assuré le suivi
médical ?*



Notre santé et notre bien-être sont suivis par l'équipe médicale, paramédicale et sociale dans un maximum de domaines : le confort et l'adaptation de notre matériel, des conseils pour que notre alimentation, notre toilette, notre sommeil soient plus faciles ou agréables et également la prévention de la douleur et notre équilibre psychologique.

Selon nos besoins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotricienne, psychologue, musicothérapeute et auxiliaire médico-psychologique s'occupent de nous.

En concertation avec le médecin traitant et les médecins hospitaliers, le médecin du S.S.A.D assure la coordination de notre suivi médical.

Si les membres du personnel médical et l'assistante sociale sont soumis au secret professionnel, les autres membres de l'équipe doivent faire preuve de discrétion professionnelle.



Un petit coucou de temps en temps ?

Le SSAD a son bureau et peut profiter du partage de certaines salles d'activité (salle de psychomotricité, salle de musicothérapie...) avec l'IME L'Eoline. L'IME, c'est comme une grande maison où vivent et dorment pleins d'enfants qui ont besoin de soins tous les jours. Il est donc demandé à nos familles qui viennent au SSAD de respecter les lieux et l'intimité de chacun.

Les bureaux de l'Eoline et du SSAD sont ouverts de 9h00 à 16 h00 en semaine. Il est vivement conseillé de se renseigner auprès du service et de prendre un rendez-vous afin de s'assurer que le professionnel que notre famille souhaite rencontrer ne sera pas en prise en charge (séance de kiné...) ou en sortie extérieure.

La venue de notre famille est la bienvenue quand elle correspond à une démarche précise (nous amener ou revenir nous chercher, invitations, entretiens...).

A son arrivée, il lui est demandé de se signaler à l'accueil.



Mais où se trouve le SSAD ?

LE S.S.A.D s'est ouvert pour nous en 2006. Mes parents peuvent contacter son bureau et celui du médecin du S.S.A.D à l'IME l'Eoline. C'est une grande maison qui accueille des enfants qui ont besoin que l'on prenne soin d'eux toute la journée et pour certains aussi la nuit.

Pour nous aider à voir d'autres camarades l'équipe du S.S.A.D peut nous recevoir ponctuellement dans les locaux de l'IME l'Eoline pendant la semaine pour des activités de groupe ou des soins spécifiques dont nous aurions besoin comme la balnéothérapie.

L'équipe gère à l'IME l'Eoline ses cinq voitures qui sont nécessaires aux membres de l'équipe pour venir prendre soin de nous à notre domicile.



Ma semaine type avec le SSAD !!

Chacun de nous au SSAD a un emploi du temps de sa semaine adapté à ses besoins et à ses rythmes soit à la maison soit à l'extérieur car certains de nos camarades peuvent aller à la crèche, la halte-garderie et pour certains à l'école.

Nos parents ont réfléchi avec l'équipe du SSAD à un planning revu au moins une à plusieurs fois par an, pour nous permettre de recevoir les soins, les stimulations dont nous avons besoin et au rythme qui nous convient.

Selon notre projet personnalisé nous rencontrons :

- La kinésithérapeute (1 à 2 fois par semaine)
- La psychomotricienne
- La musicothérapeute
- L'ergothérapeute
- L'aide médicopsychologique



Et si je viens en activité ou en balnéothérapie à l'IME, il ne faut pas oublier de préparer un petit sac à dos avec des habits de rechange, une trousse de change, un petit sac vide (pour y mettre le linge mouillé), les médicaments (si nécessaires), un maillot de bain (si la balnéo est prévue), et pour les plus petits...leur doudou bien évidemment !



Comment familles et professionnels peuvent communiquer au quotidien?

En cas d'absence, il ne faut pas oublier de prévenir le service en appelant l'accueil au :

03-26-85-05-40

Pour des questions dans le domaine social, nos parents peuvent prendre contact avec l'assistante sociale ; pour d'autres relatives à des adaptations et du matériel spécifiques, ils peuvent se rapprocher de l'ergothérapeute ; pour des interrogations relationnelles, nos parents, nos frères et sœurs, peuvent trouver une écoute particulière auprès de la psychologue.



Les interlocuteurs des Familles :

En cas de suggestions à faire, ou de remarques, ou de problèmes, voire de conflits à résoudre, nos familles peuvent s'adresser à :

- 1- Notre référent
- 2- La direction
- 3- L'association des Papillons Blancs de Reims par le biais des administrateurs délégués.



Et les familles dans tout ça ?

Au SSAD Mistral Gagnant, la transparence est l'expression concrète du droit des familles à l'information.

Notre représentant légal a droit à l'information, qu'elle concerne le médical (communication faite par le médecin) ou l'évolution de notre prise en charge.

Entre nos familles et l'institution, il doit y avoir un échange de connaissances, d'explications simples, précises et utiles notamment pour l'élaboration du projet personnalisé.

Nos familles sont donc invitées à rencontrer régulièrement la direction et les équipes.



Chez moi ? Ou dans mes lieux de vie ?

L'équipe du SSAD vient nous soigner chez nous : c'est confortable pour nous !!! Elle apporte tout ce qui nous est nécessaire : matériel de psychomotricité, instruments pour la musicothérapie, ect...

L'équipe a également le souci d'aider nos parents à nous assurer le maximum de confort, de sécurité et de bien-être à la maison. Elle se rend à cet effet disponible pour venir chez nous étudier, réfléchir avec nos parents aux aménagements nécessaires qu'ils envisageraient.

Par exemple, l'ergothérapeute en coordination avec l'équipe et notamment l'assistante sociale peut étudier avec nos parents l'aménagement de notre chambre ou de la salle de bain afin qu'elles soient plus pratiques et agréables pour nous.



Chez nous...

Nos parents ont la possibilité de demander auprès de l'équipe des conseils, des idées sur tout ce qui facilitera notre vie au quotidien, par exemple à propos de notre alimentation, notre hygiène, notre sommeil, nos déplacements, l'étude de matériel adapté (vaisselle, chaise adaptée, fauteuil roulant...).



L'assistante sociale du SSAD accompagnera nos parents, s'ils le souhaitent dans l'établissement et le suivi de dossiers MDPH en ce sens. Elle peut aussi informer nos parents sur les dispositifs existants pour l'aménagement de leur vie professionnelle, l'accès à des relais spécialisés. C'est bon pour chacun de prendre l'air!!



Au SSAD Mistral Gagnant nous avons un Projet Personnalisé. Mais...qu'est-ce que c'est ?

Le projet personnalisé est en réalité le fil conducteur qui nous fera avancer avec nos familles ou nos aidants, les professionnels de Mistral Gagnant et les partenaires extérieurs vers les mêmes objectifs.

C'est un document sur lequel est inscrit le plan d'action à mettre en œuvre pour les atteindre ; il est signé par la direction et notre représentant légal.

De façon régulière, des réunions sont organisées pour fixer les objectifs, réfléchir aux moyens de les mettre en œuvre et évaluer nos « prouesses ».



Au sein du SSAD Mistral Gagnant, nous avons tous un référent, c'est-à-dire une personne de l'équipe professionnelle qui est le garant de la mise en œuvre et du suivi de notre projet.



Qui fait quoi ?

Association des papillons blancs de la région de Reims

Président: Mme BARREDA - **Administrateur référent:**

Directeur Général des Papillons Blancs :

Directrice Adjointe : Carole HAYE

Services administratifs

Secrétaire:

Sylvie SUZAN

Service Social

Assistante sociale

Sylvie JEDRZEJCZAK

Service paramédical

Aide médicopsychologique:

Séverine MARANDON

Isabelle MARTHON

kinésithérapeutes

Joëlle DELACOURT

Laurianne BERNARD

Musicothérapeute

Delphine LAURENT

Ergothérapeute

Jeanne-Marie PICHON

Psychomotricienne

Camille ROUSSEL – Célia ZARAT

Service médical

Médecin généraliste

Dr ROFIDAL

Médecin de rééducation

Dr STEENAKKER

Psychologue

Ana Paula LEVIVIER



La loi c'est la loi !

Loi 2002-2 :
Rénovation de
l'action sociale et
médico-sociale. Met
en avant les droits
des usagers.

Décret de la loi de 1975 :
Annexe XXIV ter
Concerne l'accueil et
l'accompagnement des
enfants et adolescents
polyhandicapés.

Loi sur le
Handicap du 11
février 2005 :
Insiste sur l'égalité
des droits et des
chances.

Code de l'Action
Sociale et des
Familles.

Amendement
Creton : Concerne
l'accueil des jeunes
de plus de 20 ans.

Règlement de
fonctionnement et Projet
d'Etablissement : Remis
au représentant légal lors
de l'admission de l'enfant.

Charte de la
personne accueillie :
Affichée dans le hall
de l'IME l'Eoline.

Numéro national contre la maltraitance : 39 77

...Ou dans nos lieux de vie

L'équipe du SSAD peut également se rendre à la crèche, la halte-garderie, au centre aéré et même à l'école, car c'est important que nous rencontrions d'autres enfants pour nous aider à nous construire.

Dans ces locaux à l'extérieur, les membres de l'équipe du SSAD restent auprès de nous. Ils nous apportent les soins spécifiques à notre projet tout en les adaptant au projet commun prévu avec la structure qui nous accueille. En concertation avec nos parents, l'équipe aide alors les autres professionnels du service qui nous accueillent à nous connaître, comprendre nos besoins, adapter les activités en fonctions de nos possibilités en tenant compte de notre état de santé.



Notre arrivée a été bien préparée auparavant par l'équipe du SSAD et nos parents. La plupart du temps les conditions de notre accueil font l'objet d'un accord écrit : c'est une convention. Pour faciliter notre présence, nos parents ont rencontré, avec le SSAD, la crèche, la halte-garderie ou l'équipe pédagogique de notre école et l'enseignant référent qui coordonne notre intégration à l'école.

